

Ibrahim MUHAWI and Sharif KANAANA, *Speak Bird, Speak Again. Palestinian Arab Folktales*. University of California Press, Berkeley, Los Angeles, London, 1989. XIX + 420 p.

Depuis quelques années, on constate que les recueils de contes (et de proverbes) du domaine arabe prolifèrent en traduction dans différentes langues européennes. Rares, malheureusement, sont ceux qui correspondent à ce qu'en attend le chercheur, voire le lecteur non spécialiste qui voudrait trouver d'authentiques « textes oraux ». Ce n'est pas le lieu de faire le procès de tel ou tel auteur coupable, à nos yeux, de mutilations, d'altérations, d'adaptations plus ou moins importantes du texte original, ni de reprocher à telle ou telle maison d'édition scientifique sa complaisance dans ce secteur. Contentons-nous de mettre en garde nos collègues de disciplines voisines contre ces trop nombreuses publications qui, dans leur majorité, ne répondent pas aux exigences que requiert la recherche. En revanche, c'est avec un réel plaisir que nous saluons la parution de *Speak Bird, Speak Again* qui s'inscrit, de façon exemplaire, dans les études sur les littératures de la tradition orale.

Le livre est le fruit d'une collaboration où les compétences et les sensibilités — on le perçoit aisément à la lecture de l'ouvrage — se sont complétées et enrichies mutuellement. Cette entreprise commune est celle de deux universitaires palestiniens, Ibrahim Muhawi et Sharif Kanaana, respectivement professeur de langue et de littérature anglaises (actuellement à l'Université de Tunis) et professeur d'anthropologie sociale (directeur du Centre de recherches de l'Université de Birzeit). Alan Dundes ne manque pas de souligner dans la préface qu'il consacre à l'ouvrage, « *this extraordinary combination of anthropological and literary expertise* » (p. XII). La double démarche, anthropologique et littéraire, vise à :

1. traiter les contes de la tradition orale comme « documents culturels », susceptibles de refléter l'état de la société palestinienne dans le passé (avant que soit institué le Mandat britannique au début des années 20), ainsi que, dans une large mesure, à notre époque (où semble se confirmer, à travers ces « documents », la continuité culturelle de la vie sociale);
2. mieux apprécier, et faire connaître, ces narrations populaires en tant qu'« œuvres d'art » (p. 12 et 20).

Les deux auteurs décidèrent de joindre leurs efforts pour mener à bien le projet scientifique — un projet qui leur tenait à cœur, et dont la réalisation fut lente, méthodique, scrupuleuse.

La première étape du travail a consisté en la collecte du corpus (années 1978-1980). L'introduction (48 pages) nous permet de retracer, dans le détail, les lieux (Gaza, Galilée, rive occidentale du Jourdain) et les circonstances de la *performance* (présence et nature du public, identité et personnalité du narrateur, etc.) au cours de laquelle l'enregistrement sonore de deux cents récits a été effectué. De cet ensemble — nous est-il expliqué — quarante-cinq textes ont été retenus dans leur intégralité (« *without modification* », p. 1), sélectionnés en raison de leur popularité auprès du public. Nous apprenons que les narrateurs — trois femmes et deux hommes —, bien que non professionnels, sont des conteurs expérimentés, chacun(e) ayant son style propre. L'une des femmes, *Im Darwiš*, ne sait ni lire ni écrire, mais elle a un sens inné de l'organisation

de son récit où alternent prose et poésie (contes 21 et 45); autre avantage : son âge (65 ans) la libère des tabous qui s'attachent normalement à l'expression verbale des jeunes femmes. Quant aux conteurs, l'un d'eux, *Šāfi'* (65 ans), a lu des versions imprimées de *siyar* (*Abū Zayd al-Hilālī*, par exemple); il marque une préférence (bien attestée chez les hommes) pour des histoires « vraisemblables », qu'il est possible de mimer (de type *hikāya*), alors que le répertoire féminin est, en règle générale, associé à des récits plus fantastiques, proches de l'irrationnel (de type *hurāfa*); c'est le cas, ici.

La deuxième phase de la préparation a été la traduction des quarante-cinq contes en anglais. L'impression immédiate que donne la lecture de la version anglaise est la justesse de ton. On regrettera, certes, de ne pas disposer de la totalité des textes dans leur version arabe originale. Soit dit en passant, la collection bilingue des « Classiques Africains » (Paris, Belles Lettres) n'a toujours pas d'équivalent dans les pays anglo-saxons. Au moins, l'un des textes arabes (conte n° 10) est-il donné, à titre d'exemple, en transcription phonétique (p. 381-386) — ce qui permet de constater que, tout en restant très près du texte, les traducteurs sont parvenus à restituer le rythme de l'original et à garder à l'expression toute sa saveur poétique.

Aussi exacte et expressive soit-elle, la traduction d'un texte issu de l'oralité, pour être aussi complète que possible, doit être étayée de notes linguistiques, de commentaires ethnographiques, d'analyses comparatives. Précisément, un important appareil de notes nous est fourni, ici sur des faits de langue ou sur la musicalité d'une expression (en bas de page), là sur la fréquence ou la rareté d'un thème envisagé dans une perspective comparatiste, ou encore sur la présence et la signification d'un motif particulier (p. 327-379). De fines analyses, placées après chaque cycle de contes (« *Afterword* »), mettent en lumière le lien entre conte et société — ainsi que les décalages, ou « transformations esthétiques » de la réalité sociale —, l'accent étant porté sur les relations (tensions, conflits) entre individus au sein du groupe familial. Les textes sont présentés dans cette optique, s'articulant, de façon cohérente, sur le cycle de vie de l'individu (de l'enfance à la vieillesse); d'où cinq ensembles : 1. les individus (p. 55-160) 2. la famille (p. 175-240) 3. la société (p. 253-277) 4. l'environnement (p. 281-290) 5. l'univers (p. 297-323).

Il est clair que les textes posant le problème des relations entre membres d'une même famille (où l'autorité est toujours fondée sur les critères de sexe, d'âge, de position dans le réseau familial) sont de beaucoup les plus nombreux (p. 55-240). Ces relations interviennent (1.) avant le mariage — relations avec les parents, d'une part, et avec les frères et sœurs, d'autre part — et (2.) après le mariage — relations entre époux et avec les alliés, *ansāb*. Voici quels en sont les traits saillants :

- relation ambiguë mère-fils, avec cas de meurtre de la belle-fille par la mère pour rendre possible l'inceste (conte n° 2); visées infanticides de la mère pour donner libre cours à son appétit sexuel (conte n° 4, à rapprocher du conte maghrébin « Ali et sa mère »);
- relation idéalisée, faite de tendresse et de protection réciproques à toute épreuve, entre frères et sœur (contes n°s 7, 9, 10, 31, 42);
- relation de jalousie entre frères quand ils sont de mères différentes (conte n° 6, à rapprocher du type Aarne-Thompson 327 B, ou *Mqideš* au Maghreb);

- relation entre sœurs : solidarité et dévouement mutuel avant le mariage; jalousie lorsque l'une d'elles acquiert un statut supérieur en se mariant (conte n° 10);
- relation conflictuelle entre mère du fils et épouse de celui-ci (contes n°s 2, 7, 34); de même entre jeune sœur et épouses des frères, *salafāt* (n° 31);
- relation conflictuelle entre co-épouses et lutte d'influences auprès de l'homme (conte n° 3).

Une remarque s'impose au sujet du dernier exemple (relation entre co-épouses). Il arrive, en effet, qu'une question soit posée de façon récurrente et tout à fait négative, comme c'est le cas, ici, pour la polygamie (contes n°s 3, 5, 6, 7, 9, 20, 28, 30, 35, 44), alors que celle-ci a pratiquement disparu dans la réalité. Les auteurs attribuent le phénomène essentiellement, semble-t-il, aux « intentions éducatives », dissuasives en quelque sorte. L'aspect littéraire n'est pas non plus indifférent, dans la mesure où les personnages sont nombreux, et où leurs relations imbriquées sur deux générations (père/co-épouses/ enfants) constituent une matière riche en développements narratifs et en intensité dramatique.

Venons-en brièvement à la relation entre l'homme et le surnaturel, et entre l'homme et le divin (5.).

Le surnaturel est présent dans le conte, dès, quelquefois, la formule initiale. Il n'y a, en tout cas, aucune frontière entre le décor de la vie, la géographie quotidienne, et le monde du surnaturel, si bien que les djinns, goules et géants ont une dimension humaine et participent à l'expérience des humains (p. 46). Parfois, leur force hors du commun fait d'eux les symboles du pouvoir destructeur associé au « mauvais œil » (contes n°s 33, 34, 35).

Quant à la relation avec le divin, elle est fondée sur l'acceptation par l'homme — signe de sa sagesse — de la volonté de Dieu. Mais l'acceptation n'a rien de « fataliste », comme l'illustrent bien les contes n°s 42, 43, 44 et 45. La femme, avec son intuition, semble mieux préparée pour se prêter, de façon active, à la volonté divine, et en recueillir la récompense.

Enfin, il convient de souligner que l'ouvrage est assorti d'une riche bibliographie, d'un index thématique renvoyant aux notes, d'une liste des contes classés par « types » d'après la classification internationale Aarne-Thompson, ainsi que — outil extrêmement précieux — d'une liste des motifs établie selon l'index international de Stith Thompson (p. 387-402).

Micheline GALLEY  
(C.N.R.S., U.R.A. 1066, Paris)

*Aljamía. Boletín bibliográfico. Mudéjares y Moriscos = Literatura aljamiada = Filología árabe-romance.* Oviedo, 1 (1989), 2 (1990), 3 (1991), 4 (1992).

Ce bulletin bibliographique veut faire connaître la production scientifique, espagnole et internationale, dans deux domaines spécifiques qui ont certaines relations mutuelles : les minorités musulmanes dans la société chrétienne hispanique entre le XI<sup>ème</sup> et le XVII<sup>ème</sup> siècle (mudéjares et morisques) et les relations linguistiques entre la langue arabe et les langues romanes, spécialement les langues hispaniques (espagnol, catalan, portugais-galicien), mais aussi d'autres